

# 23<sup>ème</sup> édition – Petit Relais

## 11 km - Infos importantes

- ❑ À **9h40**, en face de l'église de Beignée, transferts vers le site du départ à **Nalines-Haies**.
  1. Transfert des concurrents : un car est à votre disposition, mais vous pouvez choisir de vous rendre à Nalines en voiture. Privilégiez dans ce cas le co-voiturage !
  2. Acheminement des vélos : un transfert en peloton (encadré et sécurisé) est organisé. Si cet échauffement de 30 minutes ne vous inspire pas, vous pouvez choisir la voiture et le porte-vélo.
- ❑ Tous les concurrents sont impérativement attendus à **10h20** aux abords de la piscine de la **rue Nicolas Monnon** à Nalines-Haies. Le départ du « 11 km » sera donné à **10h40**, soit 10 minutes après le départ du « 14 km » (La **rue Monnon** est adjacente au garage *VW Mathet et Sonet*).
- ❑ La distance maximale autorisée entre le vététiste et le joggeur, est de **10 mètres**. Des contrôleurs en place tout au long du parcours, en particulier au pied et au sommet des côtes, obligeront les concurrents isolés à attendre leur équipier. Des pénalités, voire le déclassement, sanctionneront le non-respect avéré de ce point du règlement. Les concurrents doivent être ensemble à l'arrivée !
- ❑ **Balisage** du tracé :
  - Flèches **orange** peintes au sol.
  - Flèches **sur fond jaune, plastifiées**, sur les tronçons **communs** aux deux parcours.
  - Flèches **sur fond rose, plastifiées**, sur les tronçons spécifiques au « 11 km ».
  - Croix sur un fond jaune plastifié et/ou chaux pour barrer les passages à ne pas emprunter.
  - Indication de la distance : 1 panneau sur fond **jaune** jusqu'au 6<sup>ème</sup> km (parcours commun aux deux distances).

1 panneau sur fond **rose** à partir du 7<sup>ème</sup> km avec la mention « Petit Relais ».

- ❑ **Topographie** du Relais sur l'Heure :



- ❑ N'oubliez pas de **remettre votre dossard** à l'arrivée (à la table de ravitaillement).
- ❑ **Bike-wash** : entre l'église et la cure.
- ❑ Les **vestiaires** hommes et dames seront situés à la cure, au rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage, dans le bâtiment situé au n°6.
- ❑ Les prix seront remis à partir de 13h00. Les classements, disponibles immédiatement, seront publiés par la Gazette des Sports, par l'Avenir, ainsi que sur notre site Internet.
- ❑ Les bars et les restaurants sont ouverts à tous après la course.

# À retenir

- Km 0** : Pour l'organisation du pré-départ, rendez-vous à 10h20 au plus tard aux abords de la piscine de la rue Nicolas Monnon.
- Km 0,8** : Ne vous laissez pas surprendre au sein du peloton : trois piquets scellés, hauts de +/- 80 cm, entravent l'accès du premier sentier !!! L'étroitesse du passage aura obligé la plupart des vététistes à mettre pied à terre. Anticipez : ralentissez !
- Km 4,2** : Après la traversée de la chaussée, le tracé s'engage dans un sentier en descente avec de nombreuses ornières. Soyez très prudents (chevilles, chutes, ...) sur ces quelques hectomètres très « techniques » !
- Km 6,1** : Un contrôleur vous indiquera de prendre la route sur votre gauche. Vous échapperez ainsi à la redoutable « côte du Fayat ».
- Km 6,8** : Premier ravitaillement.
- Km 8,4** : Vous emprunterez la passerelle verte qui enjambe l'Eau d'Heure. Attention : trois barres métalliques transversales y ont été placées par le propriétaire – à 50 cm de hauteur ! – pour empêcher le passage des engins motorisés.
- Km 9,3** : Second ravitaillement au lieu-dit « Pont vert ». Un signaleur orientera les concurrents du 11 km au-delà du pont, vers la rue de l'Amérique.

40 signaleurs veilleront à votre sécurité aux principaux croisements.  
Mais le **respect vigilant du code de la route** s'impose sur tout le parcours, en particulier sur les portions asphaltées, où il convient de **courir et de rouler à droite** !

Nous vous invitons d'ores et déjà à notre... 24<sup>ème</sup> édition, le 02 juin 2019,  
et vous souhaitons une *EXCELLENTE RANDONNÉE*.